

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**VILLE DE  
RIORGES**

N° 1\_86

OBJET :

**VIE ASSOCIATIVE ET ACTION  
CULTURELLE**

**APPROBATION D'UNE  
CONVENTION PLURIPARTITE  
POUR LE DISPOSITIF  
ZICONORD**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du **12 Novembre 2020** – 18 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 5 novembre 2020 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 13 novembre 2020.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 31 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, Michelle BOUCHET, Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Jean-Marc DETOUR, Vincent MOISSONNIER, Caroline PAIRE, Bernard JACQUOLETTO, Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

*Absents avec excuses :*

Véronique MOUILLER, *1<sup>ère</sup> adjointe*, Catherine ZAPPA, *conseillère municipale*.

*Absent sans excuses : Néant*

*Secrétaire élue pour la durée de la session : Pascaline PATIN*

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Véronique MOUILLER Catherine ZAPPA	Jean-Luc CHERVIN Jean-Marc DETOUR

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20201112-1\_86-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2020

Affichage : 13/11/2020

**VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE**  
**APPROBATION D'UNE CONVENTION PLURIPARTITE**  
**POUR LE DISPOSITIF ZICONORD**

Michelle BOUCHET, conseillère municipale, expose à l'assemblée :

Par délibération du 16 novembre 2017, le conseil municipal avait approuvé une convention pluripartite assurant la pérennisation du dispositif de soutien aux musiciens amateurs « Ziconord », piloté par le service culturel de la Ville de Riorges depuis 2012, en partenariat avec les villes de Mably et de Roanne, le département de la Loire et la communauté d'agglomération de Roannais Agglomération.

Fortes de leur engagement et de leur expérience en matière de promotion, de diffusion et de formation autour des musiques actuelles, les partenaires signataires de cette convention souhaitent poursuivre cette démarche et coordonner leurs actions pour répondre à un besoin dans l'accompagnement des projets artistiques amateurs.

En effet l'offre culturelle sur le Roannais est aujourd'hui riche pour les musiques actuelles, avec la programmation spécialisée des « Mardi(s) du Grand Marais » portée par la Ville de Riorges, les programmations de la Salle Pierre Hénon portées par la Ville de Mably, telles que « Chant sur Paroles », et la programmation de la Ville de Roanne, en particulier celle de son Théâtre municipal. Des festivals accordent également une large part à la musique, ainsi que le pôle de répétition du Diapason, ouvert en 2012 à destination des groupes. S'y ajoutent également des initiatives de la part d'autres collectivités et associations.

L'offre de formation est également forte, avec des cursus spécifiques au sein du Conservatoire de Roannais Agglomération, et d'autres écoles de musiques du territoire intégrées au réseau départemental. Le Conservatoire de Roannais Agglomération participe grandement à la diffusion des musiques actuelles dans le cadre de sa saison culturelle.

Dans ce contexte, il est apparu opportun d'offrir aux groupes de musiciens amateurs, en particulier lorsqu'ils ne fréquentent pas déjà un établissement d'enseignement artistique, une possibilité de progresser dans leurs projets artistiques en leur proposant un accompagnement personnalisé, prenant appui en particulier sur les compétences disponibles au sein de chacune des collectivités ou groupement de collectivités signataires.

.../...

Il est donc proposé de reconduire ce partenariat pour une période de 3 années supplémentaires, sur les mêmes bases de partenariat, avec un engagement financier de chaque partenaire défini par un avenant annuel.

Pour l'année 2021, ces contributions s'établissent comme suit :

- ▶ 1 000 € de la part de chacune des 3 communes de Mably, Riorges et Roanne ;
- ▶ 1 000 € sous forme de mise à disposition de locaux ou de matériel et la prise en charge d'intervenants spécialisés par le conservatoire d'agglomération de la part de Roannais Agglomération ;
- ▶ 6 000 € de la part du Conseil Départemental de la Loire.

Les contributions financières sont versées à la commune de Riorges, qui gère le budget du dispositif et rend compte au comité de pilotage de son utilisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour et 6 abstentions :

1. approuve le renouvellement de la convention pour le dispositif Ziconord, à passer avec les villes de Mably et de Roanne, Roannais Agglomération et le Département de la Loire ;
2. dit que ladite convention est reconduite pour une durée de 3 ans ;
3. précise que les contributions financières, soit : 1000 € de la part des 3 communes, 6 000 € de la part du Conseil Départemental de la Loire et 1 000 € sous forme de mise à disposition de locaux ou matériel de la part de Roannais Agglomération, sont versées à la ville de Riorges qui gère le budget du dispositif ;
4. autorise le maire à le signer.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Certifié,  
Riorges, le 13 novembre 2020  
Le Maire  
Jean-Luc CHERVIN